



Le 7 Mai 2020,

Mesdames et Messieurs les Maires,  
Messieurs les Présidents de CDC,  
Mesdames et Messieurs les délégué(e)s

Objet : Réouverture de la déchèterie de Saint Martin de Fontenay

Mesdames et Messieurs les Maires, délégué(e)s, et Présidents de CDC,

Depuis le démarrage de cette crise sanitaire, sur instructions ministérielles et de la Préfecture du Calvados, les services non essentiels ont dû être rapidement stoppés, la plateforme de Saint Martin de Fontenay est ainsi fermée depuis le Mardi 17 Mars.

Nous souhaitons en respectant les règles sanitaires ouvrir de nouveau notre site avec cependant une adaptation nécessaire au bon déroulement de cette reprise.

Ainsi, à compter du Mercredi 13 Mai (sauf pour la filière mobilier qui ne reprendra que le lundi 18 mai), la réouverture se fera selon le planning par secteur les trois premiers jours :

Jour et heures d'ouverture	Communes concernées
Mercredi 13 Mai 9h-12h et 13h30-18h	Cesny les Sources (secteurs Acqueville, Angoville, Cesny Bois Halbout, Tournebu), Croisilles, Espins, Fontenay le Marmion, Grimbosq, Les Moutiers en Cinglais, Martainville, Meslay, Mutrécy, Saint Germain le Vasson, Saint Martin de Fontenay, Urville
Jeudi 14 Mai 9h-12h et 13h30-18h	Barbery, Boulon, Bretteville le Rabet, Cauvicourt, Cintheaux, Estrées la Campagne, Fresney le Puceux, Fresney le Vieux, Le Bû sur Rouvres, May sur Orne, Moulines, Saint Laurent de Condel, Soignolles, Soliers
Vendredi 15 Mai 9h-12h et 13h30-18h	Bretteville sur Laize, Castine-en-Plaine (Hubert Folie, Rocquancourt), Gouvix, Grainville Langannerie, Laize-Clinchamps, Le Castelet (Garcelles Secqueville et Saint Aignan de Cramesnil), Saint Sylvain

L'accès à la plateforme se fera sous certaines conditions que nous vous demandons de bien vouloir transmettre à vos usagers lors de votre communication :

- Chaque usager devra présenter **son badge d'accès ainsi qu'un justificatif de domicile** qui seront vérifiés par un agent avant l'entrée sur le site.
- Dans la mesure du possible, les usagers devront venir seul dans leur véhicule. Si toutefois plusieurs personnes étaient présentes, **une seule personne sera autorisée à descendre** du véhicule.
- L'accès sur la plateforme de déchargement sera régulé et limité à 5 véhicules à la fois.
- **Aucune aide pour le déchargement** ne sera effectuée par les agents. Ils seront là uniquement pour vous accueillir et vous indiquer où évacuer vos déchets.
- De la même manière, **aucun outil ne sera mis à disposition des usagers**. Nous les remercions donc d'apporter leurs pelles, balais et autres outils utiles au déchargement des déchets.

- Bien évidemment, il est impératif que chacun respecte impérativement **les gestes barrières**.

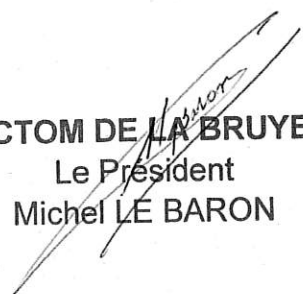
Dans le cas où l'une de ces instructions ne serait pas respectée, l'utilisateur se verra refuser l'accès à la plateforme.

Afin que tout se passe dans les meilleures conditions, aucune dérogation ne sera acceptée concernant le planning d'accès du 13 au 15 mai.

A compter du samedi 16 mai nous reprenons les jours et horaires normaux d'ouverture.

Nous attirons également votre attention sur le fait que la société SUEZ qui gère la déchèterie des Aucrais à Cauvicourt ne nous a pas encore communiqué de date de réouverture.

Restant à votre disposition pour plus de renseignement, portez-vous bien.

  
**SMICTOM DE LA BRUYERE**  
Le Président  
Michel LE BARON